



MAIRIE DE PARNES

Maire  
Pascal LAROCHE

Parnes, le 24 septembre 2024

## AVIS

Madame, Monsieur,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du lundi 23 septembre, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

**Le jeudi 3 octobre 2024  
A 20H30  
Dans les locaux de la mairie**

### Déroulement de la séance :

- \* Désignation du Secrétaire de séance,
- \* Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 juin 2024,
- \* Ordre du jour :

### Délibérations

1. Présentation du rapport annuel 2023 de l'eau (ADTO-SAO),
2. Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des énergies renouvelables (ZAE nR),
3. Rapport triennal sur l'artificialisation des sols,

### Questions diverses

Le Maire,  
Pascal LAROCHE Le Maire, Pascal LAROCHE

